



## Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	28-8293-4	<b>Numéro de version:</b>	3.05
<b>Date de révision:</b>	15/06/2020	<b>Annule et remplace la version du :</b>	18/10/2018

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotchcast™ Composé 2131 (Parties A and B)

#### Numéros d'identification de produit

80-6114-6818-4      KE-2351-0891-4      KE-2351-0892-2      KE-2351-0893-0

7000058845      7000092517      7000092518      7000092519

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Résine Electrique

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX

**Téléphone:** 01 30 31 61 61

**E-mail:** tfr@mmm.com

**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:**

28-7666-2, 28-7650-6

### Information de transport

### ETIQUETTE DU KIT

## **2.1. Classification de la substance ou du mélange:**

**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

### **CLASSIFICATION:**

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 - Sens. Resp. 1; H334

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Cancérogène catégorie 2 - H351

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## **2.2. Eléments de l'étiquette**

**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

### **MENTION D'AVERTISSEMENT:**

DANGER.

### **Symboles::**

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation) SGH08 (Danger pour la santé) |

### **Pictogrammes**



Contient:

Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; Polymère uréthane; Diisocyanate de méthylènediphényle; 1,1'-Phényliminodipropane-2-ol; Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène

### **MENTIONS DE DANGER:**

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire

### **MENTIONS DE MISE EN GARDE**

#### **Prévention:**

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

P280B Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention::**

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :**

**<= 125 ml mention de danger**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

**<= 125 ml mention d'avertissement**

**Prévention:**

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

P280B Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention::**

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants ([www.3M.com/msds](http://www.3M.com/msds))

**Raison de la révision:**

Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été modifiée.

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Section 2 : < 125ml Danger - Santé - L'information a été modifiée.



## Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	28-7650-6	<b>Numéro de version:</b>	4.00
<b>Date de révision:</b>	10/06/2020	<b>Annule et remplace la version du :</b>	18/10/2018

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotchcast™ Flame-Retardant Compound 2131 (Part A)

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Electrique

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 - Sens. Resp. 1; H334

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Cancérogène catégorie 2 - H351

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

### Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation) SGH08 (Danger pour la santé) |

### Pictogrammes



### Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Polymère uréthane	154517-54-1		35 - 45
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	202-966-0	25 - 35
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	39310-05-9		5 - 15
Diisocyanate de méthylènediphényle	26447-40-5	247-714-0	< 2

### MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire

### MENTIONS DE MISE EN GARDE

#### Prévention:

P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280E	Porter des gants de protection.

#### Intervention::

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P342 + P311 P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

### 3M™ Scotchcast™ Flame-Retardant Compound 2131 (Part A)

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

#### <= 125 ml mention de danger

H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

#### <= 125 ml mention d'avertissement

#### Prévention:

P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280E	Porter des gants de protection.

#### Intervention::

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contient 45% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

### 2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Polymère uréthane	154517-54-1			35 - 45	Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	202-966-0		25 - 35	Tox. aigüe 4, H332; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317; Carc. 2, H351; STOT SE 3, H335; STOT RE 2, H373 - Nota 2,C
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	287-401-6		<= 15	Substance non classée comme dangereuse
Phtalate de diundécyle	3648-20-2	222-884-9		<= 15	Tox.aquatique chronique 3, H412
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	39310-05-9			5 - 15	Tox. aigüe 4, H332; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317; Carc. 2, H351; STOT SE 3, H335; STOT RE 2, H373
Diisocyanate de méthylènediphényle	26447-40-5	247-714-0		< 2	Tox. aigüe 4, H332; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. resp. 1,

## 3M™ Scotchcast™ Flame-Retardant Compound 2131 (Part A)

					H334; Sens. cutanée 1, H317; Carc. 2, H351; STOT SE 3, H335; STOT RE 2, H373 - Nota 2,C
--	--	--	--	--	---

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### **Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau:**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### **Contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

#### Substance

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Cyanure d'hydrogène  
Oxydes d'azote.

#### Condition

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Verser une solution décontaminante pour les isocyanates (90% eau, 8% ammoniac concentré et 2% de détergent) et laisser réagir pendant 10 minutes, ou verser de l'eau et laisser réagir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbant. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient homologué pour le transport par les Autorités compétentes, mais ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter une augmentation de la pression. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Protéger du rayonnement solaire Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques. Stocker dans un endroit sec.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Diisocyanate de 4,4'-	101-68-8	VLEPs France	VLEP (8 heures): 0.1 mg/m <sup>3</sup>	Risque d'allergie cutanée.



méthylènediphényle	(0.01 ppm); VLCT (15 minutes): 0.2 mg/m <sup>3</sup> (0.02 ppm)	Cancérogène de catégorie 3.i
--------------------	---	------------------------------

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

**Les procédures de surveillance recommandées:** Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

#### Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

#### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Elastomères fluorés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

#### Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Tablier - polymère stratifié

#### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire

complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

#### Apparence

Etat physique:

Liquide

Couleur

Paille claire

#### Odeur

Odeur piquante

Valeur de seuil d'odeur

*Pas de données de tests disponibles.*

#### pH

*Non applicable.*

Point/intervalle d'ébullition:

$\geq 148,9$  °C

Point de fusion:

*Non applicable.*

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Dangers d'explosion:

Non classifié

Propriétés comburantes:

Non classifié

Point d'éclair:

$\geq 148,9$  °C [*Méthode de test: Coupe fermée*]

Température d'inflammation spontanée

*Pas de données de tests disponibles.*

Limites d'inflammabilité (LEL)

*Pas de données de tests disponibles.*

Limites d'inflammabilité (UEL)

*Pas de données de tests disponibles.*

Pression de vapeur

*Pas de données de tests disponibles.*

Densité relative

1,08 [*Réf. Standard :Eau = 1*]

Hydrosolubilité

Nulle

Solubilité (non-eau)

*Pas de données de tests disponibles.*

Coefficient de partage n-octanol / eau

*Pas de données de tests disponibles.*

Taux d'évaporation:

*Pas de données de tests disponibles.*

Densité de vapeur

*Pas de données de tests disponibles.*

Température de décomposition

*Pas de données de tests disponibles.*

Viscosité

700 - 900 mPa-s

Densité

*Pas de données de tests disponibles.*

### 9.2. Autres informations:

Taille moyenne de particules

*Pas de données de tests disponibles.*

Densité vrac

*Pas de données de tests disponibles.*

Composés Organiques Volatils

*Pas de données de tests disponibles.*

Masse moléculaire:

*Pas de données de tests disponibles.*

Point de ramollissement:

*Pas de données de tests disponibles.*

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse peut se produire.

**10.4. Conditions à éviter:**

Non applicable

**10.5 Matériaux à éviter:**

Bases fortes

Alcools

Eau

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

**Les signes et symptômes d'exposition**

**Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Contact avec la peau:**

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Autres effets de santé:**

**Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:**

Effets respiratoires : Les signes et les symptômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire.

**3M™ Scotchcast™ Flame-Retardant Compound 2131 (Part A)****Information complémentaire:**

Les personnes précédemment sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Polymère uréthane	cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère uréthane	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Phtalate de diundécyle	cutané	Lapin	LD50 > 7 900 mg/kg
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	Ingestion	Rat	LD50 > 15 800 mg/kg
Phtalate de diundécyle	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Diisocyanate de méthylènediphényle	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Diisocyanate de méthylènediphényle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Diisocyanate de méthylènediphényle	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	classification officielle	Irritant
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	Lapin	Aucune irritation significative
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	classification officielle	Irritant
Diisocyanate de méthylènediphényle	classification officielle	Irritant

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	classification officielle	Irritant sévère
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	Lapin	Moyennement irritant
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	classification	Irritant sévère

**3M™ Scotchcast™ Flame-Retardant Compound 2131 (Part A)**

	ion officielle	
Diisocyanate de méthylènediphényle	classificat ion officielle	Irritant sévère

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	classificat ion officielle	Sensibilisant
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	Humain	Non-classifié
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	classificat ion officielle	Sensibilisant
Diisocyanate de méthylènediphényle	classificat ion officielle	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Nom	Organismes	Valeur
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Humain	Sensibilisant
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Humain	Sensibilisant
Diisocyanate de méthylènediphényle	Humain	Sensibilisant

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	In vitro	Non mutagène
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diisocyanate de méthylènediphényle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diisocyanate de méthylènediphényle	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL	21 jours

**3M™ Scotchcast™ Flame-Retardant Compound 2131 (Part A)**

		fertilité masculine		2 100 mg/kg/day	
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	pendant la grossesse
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
Diisocyanate de méthylènediphényle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	classification officielle	NOAEL Non disponible	
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	classification officielle	NOAEL Non disponible	
Diisocyanate de méthylènediphényle	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	classification officielle	NOAEL Non disponible	

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation	système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 100 mg/kg/day	21 jours
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation	système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Diisocyanate de méthylènediphényle	Inhalation	système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

**3M™ Scotchcast™ Flame-Retardant Compound 2131 (Part A)**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Polymère uréthane	154517-54-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	puce d'eau	Estimé	24 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>1 640 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	10 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	1 640 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Sheepshead Minnow	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Truite arc-en-ciel	Estimé	155 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	100 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	100 mg/l
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	39310-05-9	puce d'eau	Estimé	24 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Phtalate de diundécyle	3648-20-2	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Phtalate de diundécyle	3648-20-2	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,35 mg/l
Diisocyanate de méthylènediphényle	26447-40-5	puce d'eau	Estimé		Effet concentration 50%	>100 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère uréthane	154517-54-1	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Estimé Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	20 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	66 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	39310-05-9	Estimé Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	<2 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	39310-05-9	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
Phtalate de diundécyle	3648-20-2	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	76 % en poids	Autres méthodes
Diisocyanate de méthylènediphényle	26447-40-5	Estimé Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	<2 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Diisocyanate de	26447-40-5	Estimé	28 jours	Demande	0 % en poids	OCDE 301C

### 3M™ Scotchcast™ Flame-Retardant Compound 2131 (Part A)

méthylènediphényle		Biodégradation		biologique en oxygène	
--------------------	--	----------------	--	-----------------------	--

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère uréthane	154517-54-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	expérimental BCF-Carp	28 jours	Facteur de bioaccumulation	200	OCDE 305E
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	39310-05-9	Estimé BCF-Carp	28 jours	Facteur de bioaccumulation	200	Autres méthodes
Phtalate de diundécyle	3648-20-2	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Diisocyanate de méthylènediphényle	26447-40-5	Estimé BCF-Carp	28 jours	Facteur de bioaccumulation	200	Autres méthodes

#### 12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

- 08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
- 20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport / Not restricted for transport.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange****Cancérogénicité**

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Diisocyanate de méthylènediphényle	26447-40-5	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Diisocyanate de méthylènediphényle	26447-40-5	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Homopolymère du 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	39310-05-9	Carc. 2	Classification 3M Selon le règlement CE N° 1272/2008
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

**Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:**

La/les substance(s) suivante(s) contenue(s) dans ce produit est/sont soumises via l' Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>
Diisocyanate de méthylènediphényle	26447-40-5
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

**Tableau des maladies professionnelles**

62 Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques

**15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

**16. AUTRES INFORMATIONS****Liste des codes des mentions de dangers H**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Raison de la révision:**

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été modifiée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.

Section 10: Matériaux et conditions à éviter (propriété physique) - L'information a été supprimée.

Section 11: Toxicité aiguë (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été supprimée.

Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.

Section 15: Restrictions concernant les informations sur les ingrédients de fabrication - L'information a été ajoutée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.  
- L'information a été modifiée.

Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le

suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	28-7666-2	<b>Numéro de version:</b>	2.14
<b>Date de révision:</b>	30/07/2018	<b>Annule et remplace la version du :</b>	10/07/2017

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Electrique

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

**Symboles::**

### 3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)

SGH05 (Corrosion)

#### Pictogrammes



#### Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
1,1'-Phényliminodipropane-2-ol	3077-13-2	221-360-7	< 10

#### MENTIONS DE DANGER:

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

#### MENTIONS DE MISE EN GARDE

#### Prévention:

P280A Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :**

#### <= 125 ml mention de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

#### <= 125 ml mention d'avertissement

#### Prévention:

P280A Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

8% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

Contient 6% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

#### 2.3 .Autres dangers

Inconnu

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro	EC No.	REACH	% par	Classification
------------	--------	--------	-------	-------	----------------

**3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)**

	CAS		Registration No.	poids	
Homopolymère de 1,3-butadiène à terminaisons hydroxylés	69102-90-5			20 - 30	Substance non classée comme dangereuse
1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[pentabromobenzène]	84852-53-9	284-366-9		22 - 25	Substance non classée comme dangereuse
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	287-401-6		10 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Acide silicique, sel d'aluminium, de potassium et de sodium	12736-96-8	235-787-1		1 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Polymère de 1,3-propanediol	25322-69-4	500-039-8		5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Pentoxyde de diantimoine	1314-60-9	215-237-7		5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Huile de ricin	8001-79-4	232-293-8		1 - 10	Substance non classée comme dangereuse
1,1'-Phényliminodipropane-2-ol	3077-13-2	221-360-7		< 10	Lésions oculaires 1, H318
Oxydipropanol	25265-71-8	246-770-3	01-2119456811-38	3 - 6	Substance non classée comme dangereuse
Noir de carbone	1333-86-4	215-609-9		< 2	Substance avec une limite d'exposition
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadécyle	2082-79-3	218-216-0		< 1	Substance non classée comme dangereuse
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	272-697-1		0,5 - 1	Substance non classée comme dangereuse
Triéthylènediamine	280-57-9	205-999-9		< 1	Tox. aigüe 4, H302; Lésions oculaires 1, H318

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

**4. PREMIERS SOINS****4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:**

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

#### Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.
Oxydes d'antimoine	Pendant la combustion.

#### 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

#### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de

### 3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)

respiration,...)

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker dans un endroit sec.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Noir de carbone	1333-86-4	VLEPs France	VLEP (8 heures): 3.5 mg/m <sup>3</sup>	
VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)				
VLEP				
Valeurs limites de moyenne d'exposition				
/				

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser avec une ventilation extractive appropriée au niveau du poste de travail. Fournir une ventilation extractive appropriée sur les récipients ouverts.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

##### Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

##### Protection de la peau/la main

Pas de gants de protection chimique sont requises

##### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:



Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Apparence/odeur:</b>	Liquide douce et noir avec une odeur âcre.
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>pH</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	> 143,3 °C
<b>Point de fusion:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	> 143,3 °C [ <i>Méthode de test: Coupe fermée</i> ]
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	< 186 158,4 Pa [ <i>@ 55 °C</i> ]
<b>Densité relative</b>	1,29 [ <i>Réf. Standard :Eau = 1</i> ]
<b>Hydrosolubilité</b>	Nulle
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	5 500 mPa-s
<b>Densité</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

### 9.2. Autres informations:

<b>Composés Organiques Volatils</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Masse moléculaire:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

## 10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

### 10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

**Inhalation:**

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Contact avec la peau:**

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

**Contact avec les yeux:**

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Autres effets de santé:**

**Cancérogénicité:**

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. 12,5 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Homopolymère de 1,3-butadiène à terminaisons hydroxylés	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

### 3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)

Homopolymère de 1,3-butadiène à terminaisons hydroxylés	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Polymère de 1,3-propanediol	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Polymère de 1,3-propanediol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1,1'-Phényliminodipropane-2-ol	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
1,1'-Phényliminodipropane-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 3 800 mg/kg
Huile de ricin	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000
Huile de ricin	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000
Oxydipropanol	Dermale	Lapin	LD50 > 5 010 mg/kg
Oxydipropanol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,34 mg/l
Oxydipropanol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 010 mg/kg
Noir de carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Triéthylènediamine	Dermale	Lapin	LD50 > 3 200 mg/kg
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Triéthylènediamine	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,05 mg/l
Triéthylènediamine	Ingestion	Rat	LD50 1 870 mg/kg
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,8 mg/l
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

### Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Polymère de 1,3-propanediol	Lapin	Aucune irritation significative
1,1'-Phényliminodipropane-2-ol	Jugement professionnel	Irritation minimale.
Huile de ricin	Humain	Irritation minimale.
Oxydipropanol	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Triéthylènediamine	Lapin	Moyennement irritant
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Lapin	Irritation minimale.

### Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Polymère de 1,3-propanediol	Lapin	Aucune irritation significative
1,1'-Phényliminodipropane-2-ol	Jugement professionnel	Corrosif
Huile de ricin	Lapin	Moyennement irritant
Oxydipropanol	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Triéthylènediamine	Lapin	Corrosif
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Lapin	Moyennement irritant

**3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)****Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Huile de ricin	Humain	Non-classifié
Oxydipropanol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Homme et animal	Non-classifié
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Homme et animal	Non-classifié

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Huile de ricin	In vitro	Non mutagène
Huile de ricin	In vivo	Non mutagène
Oxydipropanol	In vitro	Non mutagène
Oxydipropanol	In vivo	Non mutagène
Noir de carbone	In vitro	Non mutagène
Noir de carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	In vitro	Non mutagène
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	In vitro	Non mutagène
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	In vivo	Non mutagène

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Oxydipropanol	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Noir de carbone	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Ingestion	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Ingestion	Souris	Non-cancérogène

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Oxydipropanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/day	pendant l'organogenèse
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogenèse
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL 421	2 génération

**3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)**

hydroxyphényl)propionate d'octadecyle		fertilité féminine		mg/kg/day	
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 375 mg/kg/day	2 génération
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 421 mg/kg/day	2 génération

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Huile de ricin	Ingestion	Coeur   système hématopoïétique   Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 800 mg/kg/day	13 semaines
Huile de ricin	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Souris	NOAEL 13 000 mg/kg/day	13 semaines
Oxydipropanol	Ingestion	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 470 mg/kg/day	105 semaines
Oxydipropanol	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 470 mg/kg/day	105 semaines
Oxydipropanol	Ingestion	Système endocrine   Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 040 mg/kg/day	105 semaines
Oxydipropanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 115 mg/kg/day	105 semaines
Oxydipropanol	Ingestion	la peau   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système hématopoïétique   système immunitaire   Système nerveux   système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 040 mg/kg/day	105 semaines
Noir de carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation	système respiratoire   silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Ingestion	Foie   rénale et / ou de la vessie   Coeur   Système endocrine   système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	28 jours
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)**

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	CAS #	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Homopolymère de 1,3-butadiène à terminaisons hydroxylés	69102-90-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[pentabromobenzène]	84852-53-9	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[pentabromobenzène]	84852-53-9	Algues vertes	expérimental	96 heures	Niveau d'effet 50%	>100 mg/l
1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[pentabromobenzène]	84852-53-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Niveau d'effet 50%	>100 mg/l
1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[pentabromobenzène]	84852-53-9	Algues vertes	expérimental	96 heures	NOEL	>100 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Sheepshead Minnow	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Truite arc-en-ciel	Estimé	155 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l
Acide silicique, sel d'aluminium, de potassium et de sodium	12736-96-8	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Acide silicique, sel d'aluminium, de potassium et de sodium	12736-96-8	poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Acide silicique, sel d'aluminium, de potassium et de sodium	12736-96-8	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Acide silicique, sel d'aluminium, de potassium et de sodium	12736-96-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Pentoxyde de dantimoine	1314-60-9	Poissons - autres	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	9,2 mg/l
Pentoxyde de dantimoine	1314-60-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>48,6 mg/l
Pentoxyde de dantimoine	1314-60-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	2,8 mg/l
Pentoxyde de dantimoine	1314-60-9	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	2,32 mg/l
Pentoxyde de dantimoine	1314-60-9	Vairon de Fathead	Estimé	28 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	1,5 mg/l

**3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)**

Huile de ricin	8001-79-4	poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
1,1'-Phényliminodipropane-2-ol	3077-13-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Polymère de 1,3-propanediol	25322-69-4	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Polymère de 1,3-propanediol	25322-69-4	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	105,8 mg/l
Polymère de 1,3-propanediol	25322-69-4	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Polymère de 1,3-propanediol	25322-69-4	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>=10 mg/l
Polymère de 1,3-propanediol	25322-69-4	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Oxydipropanol	25265-71-8	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxydipropanol	25265-71-8	poisson rouge	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>5 000 mg/l
Oxydipropanol	25265-71-8	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxydipropanol	25265-71-8	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	2082-79-3	puce d'eau	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	2082-79-3	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	2082-79-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	2082-79-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	2082-79-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Algues	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Triéthylènediamine	280-57-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Triéthylènediamine	280-57-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	180 mg/l
Triéthylènediamine	280-57-9	Carpe commune	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Triéthylènediamine	280-57-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	79 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Homopolymère de 1,3-butadiène à terminaisons hydroxylés	69102-90-5	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

**3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)**

1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[pentabromobenzène]	84852-53-9	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	66 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Acide silicique, sel d'aluminium, de potassium et de sodium	12736-96-8	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Pentoxyde de diantimoine	1314-60-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Huile de ricin	8001-79-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	64 % en poids	OCDE 301D
1,1'-Phényliminodipropane-2-ol	3077-13-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	6 % en poids	OCDE 301C
Polymère de 1,3-propanediol	25322-69-4	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	89 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Oxydipropanol	25265-71-8	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	84.4 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadécyle	2082-79-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31 % en poids	OCDE 301C
Silamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Triéthylènediamine	280-57-9	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	7 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	Cas No.	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Homopolymère de 1,3-butadiène à terminaisons hydroxylés	69102-90-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[pentabromobenzène]	84852-53-9	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.55	Autres méthodes
Phtalate de diundécyle, ramifié et linéaire	85507-79-5	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	7.4	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Acide silicique, sel d'aluminium, de potassium et de sodium	12736-96-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Pentoxyde de diantimoine	1314-60-9	Estimé FBC - Autres	23 jours	Facteur de bioaccumulation	<=28.6	Autres méthodes
Huile de ricin	8001-79-4	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	7.4	Estimation : Facteur de bioaccumulation



### 3M Scotchcast Flame Retardant Resin 2131 (Partie B)

1,1'-Phényliminodipropane-2-ol	3077-13-2	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	2.8	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Polymère de 1,3-propanediol	25322-69-4	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	<0.9	Autres méthodes
Oxydipropanol	25265-71-8	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	4.6	OCDE 305E
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
3-(3,5-Di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate d'octadecyle	2082-79-3	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<12	Autres méthodes
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Triéthylènediamine	280-57-9	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<13	OCDE 305E

#### 12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.  
20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

#### Tableau des maladies professionnelles

49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
66	Rhinite et asthmes professionnels
73	Maladies professionnelles causées par l'antimoine et ses dérivés
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

#### Raison de la révision:

Section 2 : < 125ml Danger - Santé - L'information a été ajoutée.  
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été ajoutée.  
Section 2: <125ml Précaution - Réponse - L'information a été ajoutée.  
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.  
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.  
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.  
Section 12: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.  
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.  
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.  
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives

au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**